

**DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

Séance du 21 Juin 2016

Délibération n°39- 2016 relative à l'approbation des Statuts de l'IFTS

VU l'article L711-7 du Code de l'Education,

VU le Conseil de l'IFTS en date du 04 Février 2016 portant approbation des statuts,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve les Statuts de l'IFTS.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	26
Membres en exercice	36	Membres représentés	9
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	9		

Décompte des suffrages

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLE


Document en annexe au présent extrait : Statuts de l'IFTS

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 24-06-2016

Document mis en ligne le : 24-06-2016